

DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT URBAIN

DIRECTION DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT

SERVICE TECHNIQUE D'AMENAGEMENT

SECTION DES ETUDES ET GRANDES OPERATIONS

AGENCE DE COMPOSITION URBAINE

PROTECTION DU SITE PARISIEN

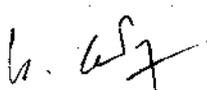
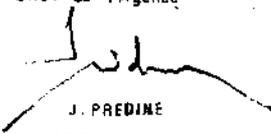
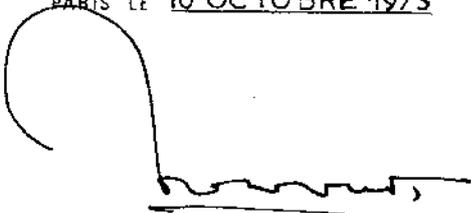
FUSEAU N° 29 f

ORIGINE: Rue Laffitte

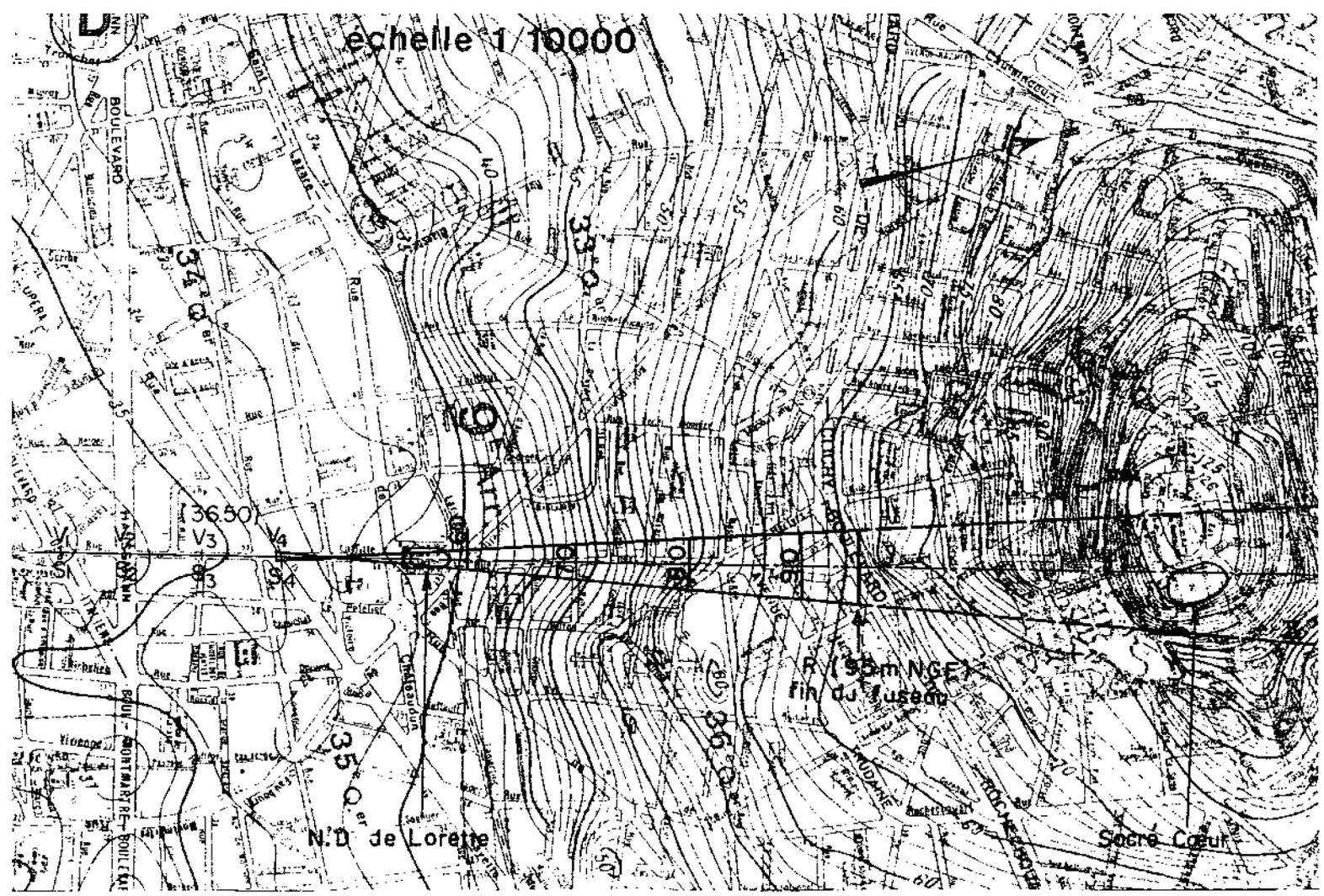
DIRECTION : Notre Dame de Lorette et Sacré Cœur de Montmartre
(9^{ème} et 18^{ème} arrondissements)

CARACTERISTIQUES DU FUSEAU

Fuseau ou Sous-fuseau	Origine du fuseau		Passage sur le monument ou le site	
	Largeur de la base d'observation	Altitude N.G.F. V	Distance du point d'origine	Altitude N.G.F. de la ligne de référence R
Fuseau unique	5 4 8 4 = 20 m	73 (36,50)	1020	R (95,00)

Dressé par L'INGENIEUR T.P.  B. LE PEN	Vu par L'ARCHITECTE VOYER DIVISIONNAIRE PRINCIPAL Chef de l'Agence  J. PEDINE	Vu et Présenté par L'INGENIEUR EN CHEF de la Section des Etudes et Grandes Opérations PARIS LE 10 OCTOBRE 1973  R. LEBASNIER
DESSINE PAR V.D.		
ETABLI LE SEPTEMBRE 1973	ECHELLE :	
MODIFICATIONS		
Date	Nature	

échelle 1/10000

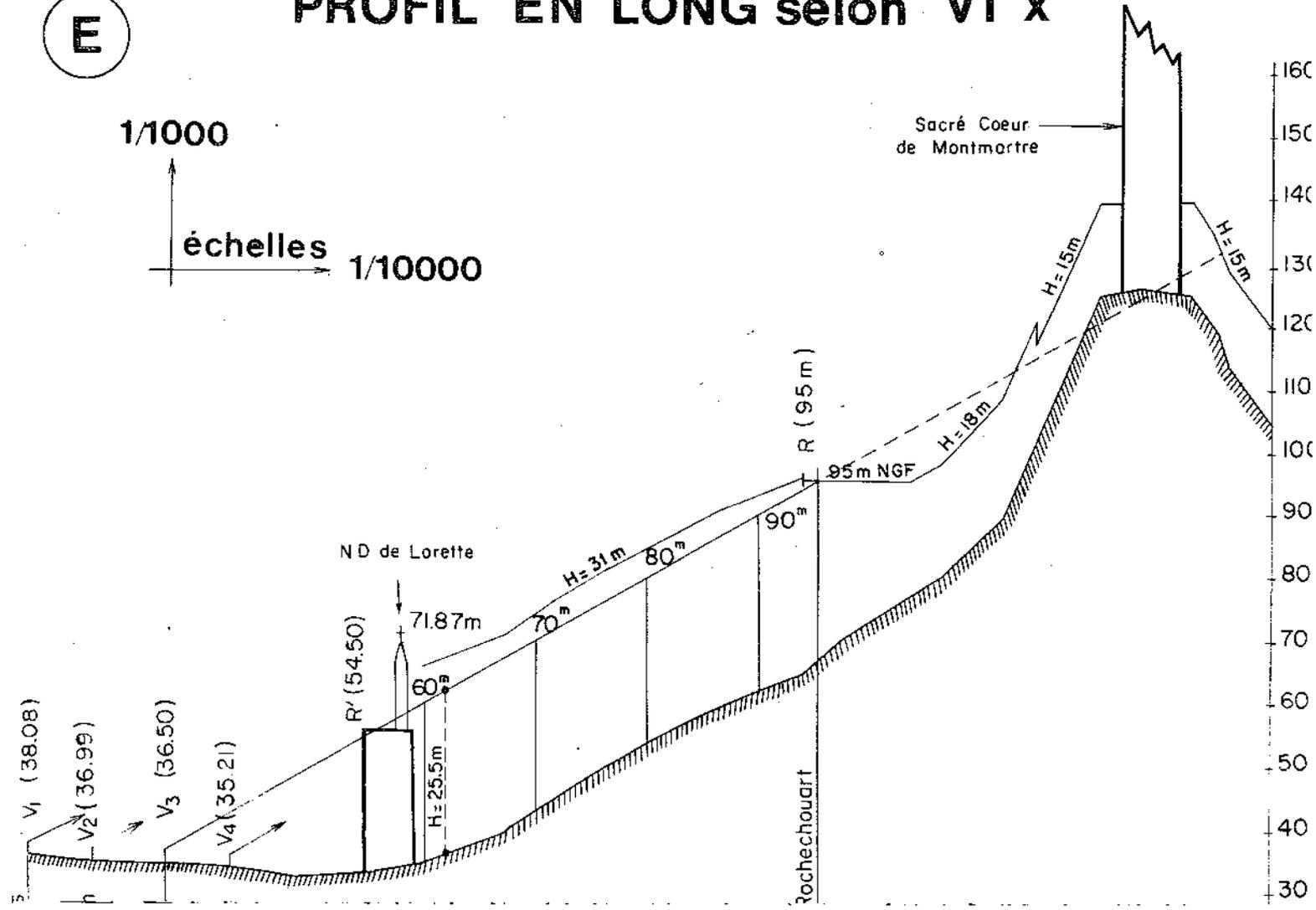


PROFIL EN LONG selon V1 x

E

1/1000

échelles 1/10000



F

NOTICE EXPLICATIVE

La présente "échappé" a été étudiée à la demande du Ministère des Affaires Culturelles.

PROTECTION RECHERCHEE -

En parcourant la rue Laffitte depuis le Boulevard des Italiens en direction de l'église Notre Dame de Lorette, l'observateur a une très jolie vue sur l'étagement des constructions au flanc de la Butte Montmartre et le Sacré Coeur (voir panorama A). Sur une partie du trajet, Saint Pierre de Montmartre est également visible. Le dépassement du site de Montmartre au dessus de l'Eglise Notre Dame de Lorette décroît lorsque l'on s'approche de ce monument.

Pour établir une sauvegarde de la vue existante nous nous imposerons 3 objectifs

- 1°)-empêcher qu'une ou des constructions trop hautes viennent faire "barre" juste derrière Notre Dame de Lorette,
- 2°)-sauvegarder la vision d'un étagement des constructions au flanc de la butte Montmartre,
- 3°)-dégager au maximum le pied du Sacré Coeur.

DESCRIPTION DU FUSEAU PROPOSE -

Les limites latérales du fuseau sont fixées par des visées croisées partant de la rue la Fayette (base S₄, S'₄ - longueur 10m) et s'appuyant sur les angles des bâtiments au carrefour rue Laffitte, rue de Chateaudun (voir en I et J sur plan B). Les lignes de visée V₄, (I) et V'₄, (II) encadrent bien le Sacré Coeur et Saint Pierre de Montmartre (voir plan D).

Comme point d'origine pour le calcul des plafonds du fuseau, nous avons adopté le point V₃, au droit de la rue Rossini. La ligne de référence se trouve à 1 020 m de ce point, sur le Boulevard de Rochechouart où le plan des plafonds de hauteur des constructions fixe un plafond à 95m N.G.F.

Les hauteurs de construction qui étaient prévues sont figurées sur le profil en long E. On constate que le fuseau écrêtera la zone H = 31m. On constate également que le fuseau respecte les 3 objectifs que nous nous étions fixés.

La documentation topographique C indique les cotes relevées sur les 2 monuments et la note de calcul G permet de juger du mode d'établissement des plafonds du fuseau.



Vue depuis le point S2

DOCUMENTATION TOPOGRAPHIQUE

